



PRÉFET DU NORD

Lille, le 5 décembre 2013
Communiqué n°2 – 19h

Communiqué de presse

ALERTE METEO VIGILANCE ORANGE VAGUES-SUBMERSION SUR LE LITTORAL DU NORD-PAS-DE-CALAIS



A la suite de son précédent communiqué, le préfet du Nord a pris des mesures complémentaires compte-tenu du caractère plus pessimiste des prévisions de Météo-France.

Les services de l'Etat sont pleinement mobilisés. Le préfet du Nord a décidé d'activer le centre opérationnel départemental (COD) et a demandé aux communes du littoral d'activer leur plan communal de sauvegarde (PCS) de manière à pouvoir disposer de toute l'information nécessaire pour permettre l'intervention des services de secours.

Météo-France a placé le littoral du Nord-Pas-de-Calais en vigilance orange vagues-submersion à compter de vendredi 6 décembre à 00h jusqu'à 5h.

En raison des rafales de vent attendues en soirée et dans la nuit autour de 60 à 70 km/h et de forts coefficients de marée, des phénomènes de surcote vont se manifester dans la nuit et surtout aux alentours des heures de pleine mer (vers 2h30). La surcote prévue est de l'ordre d'un mètre sans compter la hauteur des vagues (1,20 mètre). Le dernier évènement de cette ampleur a été observé en 1978.

Compte-tenu de ces conditions météorologiques défavorables, la préfecture appelle à la plus grande prudence et vigilance sur la zone littorale et invite le public, à ne pas circuler en bord de mer à pied ou en voiture.

Conseils de comportement à adopter face au risque de « vague-submersion »

Habitants du bord de mer :

- Fermez les portes, fenêtres et volets en front de mer.
- Protégez vos biens susceptibles d'être inondés ou emportés.

Plaisanciers :

- Ne prenez pas la mer.
- Ne pratiquez pas de sport nautique.
- Avant l'épisode, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord. Ne laissez rien à bord qui pourrait provoquer un sur-accident.

Professionnels de la mer :

- Evitez de prendre la mer.
- Soyez prudents, si vous devez sortir. A bord, portez vos équipements de sécurité (gilets...).

Baigneurs, plongeurs, pêcheurs ou promeneurs :

- Ne vous mettez pas à l'eau, ne vous baignez pas.
- Ne pratiquez pas d'activités nautiques de loisir.
- Soyez particulièrement vigilants, ne vous approchez pas du bord de l'eau même d'un point surélevé (plage, falaise).
- Eloignez-vous des ouvrages exposés aux vagues (jetées portuaires, épis, fronts de mer).

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr

Préfecture du Nord
12-14, rue Jean sans Peur - 59039 LILLE CEDEX
Tél : 03 20 30 59 59 - Fax : 03 20 30 56 82 - www.nord.gouv.fr